1. PRÉSENTATION DU PROJET ET DU REQUÉRANT

Titre du projet à soumettre:	
Adresse du terrain à réhabiliter :	
Lot(s) cadastral (aux)	
Vocation actuelle du terrain	☐ Construit ☐ Stationnement ☐ Vacant ☐ Autre : _____
Superficie du terrain	

Est-ce que la Ville de Montréal est propriétaire du terrain ?	☐ Oui ☐ Non
Nom et prénom de la personne désignée :	
Adresse :	
Courriel :	Téléphone :
Joindre les informations/documents suivants : Numéro et date de la décision déléguée du conseil d'arrondissement autorisant la personne désignée à agir en son nom	

2. CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES DU TERRAIN

2.1	Le projet respecte-t-il les lois, les règlements et les documents afférents en vigueur au Québec ? (LQE[1], LPTAA[2], Guide d'intervention, PPRLPI[3]) ?	Oui ☐ Non ☐
2.2	Le terrain dépasse-t-il les critères d'usages ou les valeurs limites règlementaires du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* ?	Oui ☐ Non ☐

[1] LQE : Loi sur la qualité de l'environnement
[2] LPTAA : Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
[3] PPRLPI : Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables

2.3	Le terrain est-il sur un ancien lieu d'élimination de matières résiduelles, au sens de l'article 22, alinéa 1, paragraphe 9 de la Loi sur la qualité de l'environnement ?	Oui ☐ Non ☐
2.4	Le terrain est-il assujetti à l'application de la section IV du chapitre IV de Loi sur la qualité de l'environnement ? Si oui, en vertu de quel article ? : _____	Oui ☐ Non ☐

2.5 Quels sont les volumes de sols contaminés estimés pour la réhabilitation du terrain ?

Sols A-B _____ m³

Sols B-C _____ m³

Sols > C _____ m³

Sols > RESC _____ m³

Matières résiduelles _____ m³

Matières résiduelles dangereuses _____ m³

2.6 Quel est le niveau de contamination, le type de contaminants ?

2.7 Quel est l'objectif de réhabilitation ?

atteinte des critères B du *Guide d'intervention* ☐
atteinte des critères C du *Guide d'intervention* ☐
autre ☐ précisez : _____

2.8 Décrivez la méthodologie de réhabilitation du terrain planifiée.

2.9 Un système de traçabilité approuvé par le ministre permettant de suivre tout déplacement de sols contaminés à l'extérieur du terrain d'origine sera mis en place. Oui ☐ Non ☐

2.10 En vertu de l'article 2 des « Lignes directrices », le projet d'un demandeur doit, lorsque possible, favoriser le traitement des sols excavés en vue d'être valorisés. Décrivez, le cas échéant, comment le requérant compte favoriser le traitement des sols excavés en vue d'être valorisés.

3. INFORMATIONS SUR LE PROJET DE RÉHABILITATION

PROJET D'INVESTISSEMENT

Le projet prévoit-il la réalisation d'un projet d'investissement ? oui ☐ non ☐

1- Si oui, préciser le(s) usage(s) prévu(s) :

- ☐ Industriel
- ☐ Infrastructures municipales
- ☐ Mixte, précisez : _____
- ☐ Autre, précisez : _____

2- Préciser le coût estimé du projet d'investissement : _____
Et, si disponibles, fournir les plans d'implantation ou une description détaillée de la construction qui sera érigée après la réalisation des travaux admissibles.

4. ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

	DATES PRÉVUES
Lancement de l'appel d'offres	
Réception des offres	
Octroi du contrat	
Début des travaux de réhabilitation	
Fin des travaux de réhabilitation	
Début du projet d'investissement, le cas échéant	
Fin du projet d'investissement, le cas échéant	

5. ESTIMATION DES COÛTS DE RÉHABILITATION

Veuillez compléter l'annexe C des Lignes directrices et la joindre à ce formulaire.

Le cas échéant, veuillez indiquer ci-dessous les autres subventions auxquels le projet est admissible et les montants attendus :

- _____
- _____
- _____

6. LISTE DES AUTRES DOCUMENTS À JOINDRE

Preuve de propriété, telle l'inscription au registre foncier ou une offre d'achat acceptée	☐
Résolution du conseil d'administration de la personne morale désignant un représentant pour agir en son nom, le cas échéant	☐
Études de caractérisation environnementales Phases I et II réalisées par un professionnel possédant un minimum de 5 années d'expérience dans le domaine des sols contaminés ou, pour les cas visés par la section IV du chapitre IV du titre I de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2), par un expert habilité par le ministre (si disponibles au moment du dépôt de cette demande)	☐
Curriculum vitae des professionnels signataires des études de caractérisation environnementales, le cas échéant	☐
Demande d'approbation d'un plan de réhabilitation ou de la déclaration de conformité si les travaux sont assujettis à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement	☐
Devis, cahier des charges et documents d'appel d'offres disponibles (si disponible au moment du dépôt de cette demande)	☐

7. DÉCLARATION ET SIGNATURE

Je soussigné(e)

- sollicite une aide financière relativement à la réhabilitation de terrain(s) contaminé(s) en vertu des Lignes directrices « Aide financière pour la réhabilitation de terrains publics contaminés situés dans l'est de Montréal» ;
- reconnais avoir été informé(e) de ne pas entreprendre de travaux sans avoir au préalable obtenu un avis écrit du Service du développement économique confirmant l'admissibilité du projet ;
- autorise toute visite ou inspection des travaux à toute heure raisonnable ;
- atteste que les renseignements fournis sur le présent formulaire sont exacts et complets.

Nom du requérant (en caractère d'imprimerie)	Signature du requérant	Date (JJ|MM|AAAA)
_____	_____	_____|_____|_____

Pour soumettre votre demande par courriel :
accelererlest@montreal.ca

Montréal

Québec